

Chief of the Defence Staff



Le Chef d'état-major de la Défense

le 7 octobre 1991

Monsieur le Ministre

**POLITIQUE DES FORCES CANADIENNES SUR
L'ORIENTATION SEXUELLE DES INDIVIDUS**

Vous m'avez demandé mes recommandations sur l'avis de la Ministre de la Justice, Mme Campbell, que vous m'avez par la suite transmis.

Madame la Ministre a indiqué que la politique actuelle des Forces canadiennes sur l'orientation sexuelle des individus était incompatible avec la Charte canadienne des droits et libertés et n'était pas justifiable devant la loi. Elle a recommandé d'annuler cette politique et de régler tous les cas en instance devant la cour. J'accepte l'avis juridique de la Ministre mais vous devez être averti des conséquences que peuvent avoir ces recommandations sur l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes.

Au cours de notre examen approfondi de la politique actuelle, nous avons constaté qu'un nombre important de militaires n'étaient pas en faveur d'un changement de politique. Dans la mesure où les résultats d'un récent sondage reflètent l'opinion de tous les militaires actifs, il est évident qu'on craint surtout une perte possible d'intimité et l'incapacité de contrôler ses réactions dans des situations où il est impossible de garantir une certaine intimité physique et sociale. Il existe sûrement, chez les militaires, d'autres préoccupations qui sont le reflet de valeurs morales et des valeurs de la société. Certains militaires ont une opinion tellement arrêtée sur le sujet que 19 p. 100 des répondants ont déclaré qu'ils demanderaient leur libération si la politique des Forces canadiennes était abrogée. Bien qu'il demeure peu probable que ces intentions se concrétisent dans tous les cas, elles n'en reflètent pas moins l'intensité des sentiments que certains militaires éprouvent. En résumé, un changement de politique va inévitablement imposer un fardeau aux officiers supérieurs des Forces canadiennes qui devront veiller au maintien de la cohésion et du moral qui sont essentiels à l'efficacité opérationnelle des militaires.

1/2

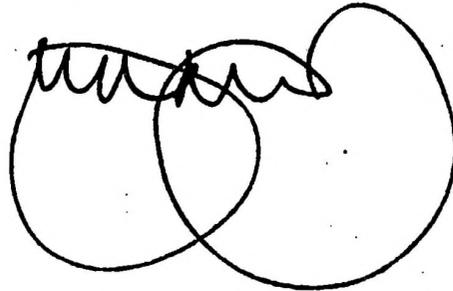
PROTÉGÉ BNational Defence Headquarters Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Canada K1A 0K2

A0141877_1-002608

Néanmoins, je sais que les membres des Forces canadiennes ont le sens très ferme du devoir et de l'équité. Si cette politique est modifiée, nous nous engageons à effectuer les changements de façon à ce qu'il y ait le moins de répercussions possibles sur l'efficacité des Forces canadiennes.

Étant donné l'avis juridique de la Ministre de la Justice, avis que j'accepte, je vous recommande d'approuver l'annulation de la politique des Forces canadiennes sur l'orientation sexuelle. Si vous acceptez cette recommandation, je vous demanderais de bien vouloir me donner l'occasion de mettre mes commandants supérieurs au courant du changement de politique avant de le dévoiler aux médias. Je pense que cette tâche pourrait être menée à bien avant que vous ne présentiez votre exposé aux membres du caucus le 9 octobre 1991. Un communiqué serait diffusé à la suite de cet exposé..

le général A.J.G.D de Chastelain

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A.J.G.D. de Chastelain', written over a large, stylized circular scribble or stamp.

2/2

PROTÉGÉ B

A0141877_2-002609